

Le Centre d'analyse stratégique (CAS) vient de publier un rapport

# Le dispositif médical innovant

## Attractivité de la France et développement de la filière

L'industrie du dispositif médical est parfois considérée, à tort, comme un sous-secteur de l'industrie du médicament. L'identification de cette filière méconnue est compliquée par le champ très vaste et hétéroclite que recouvrent les dispositifs médicaux: cela va du simple pansement à la plus sophistiquée des valves cardiaques, en passant par les matériels d'imagerie médicale ; de la simple béquille à la prothèse de la hanche, en passant par les logiciels de diagnostic.

Une telle variété de produits implique une diversité de disciplines scientifiques mobilisées. On se trouve là au confluent de savoirs multiples : la mécanique, la biologie, la physique, la chimie, l'électronique, l'informatique...

Avec ce qu'elle implique de compétences croisées et de collaborations inter-métiers, cette pluridisciplinarité constitue un terreau extrêmement fertile pour l'innovation. De fait, l'industrie du dispositif médical apparaît aujourd'hui comme un secteur très dynamique avec marché mondial de plus de 200 milliards d'euros et 6 % de croissance par an, qui améliore année après année l'offre de santé.

Ce rapport du Centre d'analyse stratégique vise à proposer des pistes qui permettront de faire émerger une filière française des dispositifs médicaux dynamique et exportatrice.

La mission présidée par Jacques Lewiner, en collaboration avec Jacques Le Pape, explore tous les pans de la question : la recherche et l'innovation technologique, la formation des cadres, mais également le financement des entreprises innovantes et la clarification du parcours réglementaire.

.../



### Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication  
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37  
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous  
centredanalysestrategie



@Strategie\_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.

## Information presse

### Les propositions du CAS :

- 1 - Créer un guichet “chercheur entrepreneur”.
- 2 - Créer un label qualité pour les dossiers de prise en charge de dispositifs médicaux.
- 3 - Transférer au CEPS l’intégralité de la responsabilité du processus d’inscription au remboursement des dispositifs médicaux innovants, y compris les actes.
- 4 - Encourager au sein des universités et des écoles d’ingénieurs les initiatives de type master favorisant l’entrepreneuriat dans le domaine du dispositif médical.
- 5 - Développer des formations mixtes sur le modèle du programme Biodesing de stanford dans les ihu.
- 6 - Finaliser la levée de fonds d’InnoMedtech.

Retrouvez l’intégralité de ce rapport et le détail des propositions sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr) (rubrique publications / rapports)

### Contacts Presse

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication

Tél. : +33 (0)1 42 75 61 37 –

[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)



#### Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication  
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)



Rejoignez-nous  
[centredanalysestrategique](https://www.facebook.com/centredanalysestrategique)



[@Strategie\\_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.